



21, Rue Camille Léon, Turgeau, Port-au-Prince, Haïti
E-mail : reseaujournalistesanté@gmail.com
Téléphone : 509 3832 2925

AVIS DE RECRUTEMENT

Termes de référence

Titre

Artiste / Producteur de jingle

Contexte

Suite à la signature, début août 2022, d'un accord de partenariat entre le Réseau haïtien des journalistes de la Santé (RHJS) et l'UNICEF Haïti, nous recrutons un artiste pour la réalisation d'un jingle. Ce recrutement s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'une Campagne de communication multimédia sur la promotion de la vaccination (anti-Covid et routine) et les pratiques familiales essentielles. Ce projet qui couvrira la période allant d'août 2022 à mai 2022.

Objectifs

- Faire promotion de la vaccination (anti-Covid et routine) et les pratiques familiales essentielles auprès des populations cibles (la promotion de l'émission bien-être?).
- Disposer un élément accrocheur pour les productions audio-visuelles.

Tâches

- Rédiger le lyrique du jingle,
- Proposer la composition du jingle en rapport avec le thème de la campagne(ou de l'émission bien-être?) et après l'orientation de RHJS/Unicef (environ une minute),
- Réaliser la prise de voix en studio après validation du texte,
- Finaliser le jingle après validation de la prise de voix (habillage, mixage, formatage etc.),
- Soumission du produit fini validé.



21, Rue Camille Léon, Turgeau, Port-au-Prince, Haïti
E-mail : reseaujournalistesanté@gmail.com
Téléphone : 509 3832 2925

Profil recherché

- Être artiste haïtien des arts de la voix (musique, slam) vivant en Haïti.
- Avoir déjà publié au moins une œuvre audio ou audio-visuelle.
- Jouir d'une bonne réputation.
- Être immédiatement disponible pour commencer à travailler.

Composition du dossier

- Curriculum Vitae
- Pièces d'identité
- Une œuvre produite et/ou publiée
- Lien et/ou noms d'utilisateur sur les réseaux sociaux

Soumission

Déposer le dossier au 21, Rue Camille Léon, Turgeau, Port-au-Prince ou par E-mail à l'adresse : reseaujournalistesanté@gmail.com.

Délai de soumission du dossier : 17 octobre 2022

NB : L'artiste doit pouvoir produire le jingle dans un délai ne dépassant pas 15 jours à compter de la signature du contrat.

Pour toute information supplémentaire, contactez-nous via Whatsapp ou appelez au 509 3832 2925 ou écrivez-nous reseaujournalistesanté@gmail.com.